


JOURNAL	SUD OUEST	
DATE	Samedi 11 février 2023	

LA LAIGNE

Jean-Michel Dorin se voit à la rue après la trêve hivernale

Jean-Michel Dorin, retraité de 71 ans, se trouve dans une situation très précaire car il est exclu de son logement par jugement depuis le 1^{er} février de cette année. « Je suis conscient que pour l'instant je bénéficie de la trêve hivernale, mais après ? », s'interroge cet ancien ouvrier. Son parcours est la preuve qu'un grain de sable peut tout enrayer.

En avril 2013, Jean-Michel Dorin loue une petite maison, située juste derrière la mairie, à une propriétaire qui habite à Prin-Deyrançon (79), pour un loyer mensuel de 280 euros. Le retraité perçoit 186 euros d'allocation logement. En 2016, sa propriétaire décède et c'est sa fille qui prend la suite. Et là, débute un conflit entre les deux parties et, par ricochet, les problèmes du retraité. Avec à peine 945 euros mensuels, Jean-Michel Dorin commence à accumuler des retards de loyer, ce qui entraîne la nouvelle propriétaire à suspendre tout justificatif de loyer. De là, la Caisse d'allocations familiales (CAF) suspend l'allocation logement, obligeant le retraité à déboursier l'intégralité de son loyer.

Un conflit s'engage qui se retrouve au tribunal et qui donnera raison à la propriétaire



Jean-Michel Dorin souffre de problèmes de santé importants. F.A.

dans l'ensemble, contraignant Jean-Michel Dorin, le 7 février 2022, à s'acquitter des arriérés (8 297,76 euros, charges comprises, de loyers impayés jusqu'en date du 1^{er} novembre 2021), et à verser une indemnité d'occupation de 282,94 euros du 1^{er} novembre 2021 jusqu'à son départ.

Surendettement

À ce jour, il a déposé un dossier de surendettement auprès de la commission de la Banque de France. Très pessimiste sur son avenir, il déclare : « Juste avant, j'ai occupé un logement pen-

dant vingt-sept ans sans jamais de problème. » Il ajoute : « J'ai téléphoné au député Olivier Falorni (1^{er} circonscription) pour exposer ma situation mais son secrétaire m'a qu'il ne pouvait rien faire. ». Il n'a demandé aucune aide à la mairie du fait de sa mésentente avec Philippe Pelletier, le maire. « J'ai fait une demande de logement à Atlantique Logement mais sans résultat à ce jour. » Il appréhende les beaux jours qui vont le contraindre à se retrouver dans la rue.

Frédéric Aïtsiali